

Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 860

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Ste-Anne-des-Plaines, que le Conseil municipal étudiera, lors de sa séance du **mardi 9 octobre 2018, à 19 h 30**, à l'hôtel de ville, 139 boul. Ste-Anne, Ste-Anne-des-Plaines, trois demandes de dérogation mineure au règlement de zonage N° 860, pour les fins suivantes :

DEMANDE 2018-22

Immeuble : 111, rue des Entreprises (Écocentre)

Zone : I203

Nature : Réduire la distance à respecter de l'aire d'entreposage à une ligne de terrain de 50 centimètres.

Effet : Une décision favorable du Conseil aurait pour effet de RÉDUIRE la distance à respecter de l'aire d'entreposage à une ligne de terrain à 1,50 mètre au lieu des deux mètres prescrits selon l'article 874 du règlement de zonage N° 860.

DEMANDE 2018-23

Immeuble : 111, rue des Entreprises (Écocentre)

Zone : I203

Nature : Réduire la distance entre l'aire d'isolement et un bâtiment de 50 centimètres.

Effet : Une décision favorable du Conseil aurait pour effet de RÉDUIRE la distance à respecter de l'aire d'isolement à une ligne de terrain à 1,50 mètre au lieu des deux mètres prescrits selon l'article 844 du règlement de zonage N° 860.

DEMANDE 2018-24

Immeuble : 111, rue des Entreprises (Écocentre)

Zone : I203

Nature : Excéder de 1,02 mètre carré la superficie maximale d'une guérite d'accueil.

Effet : Une décision favorable du Conseil aurait pour effet d'AUTORISER une guérite d'accueil d'une superficie de 13,02 mètres carrés au lieu des douze mètres prescrits selon l'article 711 du règlement de zonage N° 860.

Le Comité consultatif d'urbanisme a étudié ces demandes le mercredi 19 septembre 2018 et remettra ses recommandations au Conseil municipal.

Toute personne intéressée peut se faire entendre au Conseil lors de la séance à laquelle ces demandes de dérogation mineure seront étudiées, soit le **mardi 9 octobre 2018**.

Donné à Ste-Anne-des-Plaines, ce 20 septembre 2018.

Geneviève Lazure, L.L.B, D.D.N
Greffière